

Motion Conseil d'école élémentaire des Cordiers

Orléans le 31 mai 2022

Nous avons appris avec stupeur que le Comité technique spécial départemental du 24 mai dernier avait, non seulement, confirmé la fermeture de la 6^{ème} classe en élémentaire mais était revenu, en plus, sur l'ouverture d'une 4^{ème} classe en maternelle qui devait se faire en élémentaire sous la forme d'une classe de Grande Section/CP.

Pire encore, il semblerait que cette classe de grande section Cp se ferait sur la base d'une école élémentaire à 5 classes. Ce en quoi les équipes enseignantes des deux écoles avaient clairement signifié leur opposition (dans un courrier très clair figurant au verso) et rappeler les conditions dans lesquelles iels étaient prêt·es à concevoir la répartition des différentes classes afin d'accueillir les grandes sections malgré les contraintes..

Les arguments à la base de la réflexion étaient les suivants:

- Maintenir la 6^{ème} classe, et donc l'enseignant, à l'école élémentaire
- Mettre en œuvre une classe de GS/CP afin de stabiliser l'école élémentaire : cette classe a pour rôle de faire tampon, suivant les effectifs de la maternelle ou de l'élémentaire.
- Maintenir les familles dans leur école de secteur.

Malgré les points négatifs soulevés (GS et CP sur des cycles différents, des temps de récréation différents, pas d'ATSEM à temps plein), les enseignants des maternelle et élémentaire ont accepté cette proposition avec les 3 arguments cités et seulement à ces conditions.

Les membres du Conseil d'école soucieux de la pérennité des enseignant·es et des familles sur le secteur des écoles des Cordiers en concurrence, de plus, avec l'établissement privé St Aignan St Marc jouxtant l'école, demande à l'inspecteur d'Académie de revenir sur sa décision et d'ouvrir cette classe de grande section maternelle en élémentaire comme il était prévu initialement dans les conditions demandées à savoir dans un structure à 6 classes. Ils demandent également une ATSEM à plein temps à la municipalité afin d'assurer la gestion de cette classe pour les grandes Sections.

Les membres du Conseil d'école élémentaire des Cordiers réun·es le 31 mai 2022